

CQP AGENT D'ELEVAGE LAITIER

Certificat de Qualification Professionnel



Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 3
RNCP37256

Enregistrement de la certification jusqu'au 25/01/2025



Objectifs

Se former aux activités liées au suivi d'un atelier bovin lait

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer la traite, l'alimentation des animaux, le suivi, les soins du troupeau ainsi que le renouvellement du cheptel



Formation continue



12 mois



% de réussite
Pas de taux actuellement
Nouvelle promotion



Taux d'insertion *
Pas de taux actuellement
Nouvelle promotion



Taux de satisfaction *
Pas de taux actuellement
Nouvelle promotion

Organisation de la formation

Formation en alternance sur 12 mois sous contrat de travail comprenant :

- ↳ 400 heures de regroupement en centre de formation (soit ~ 5 jours par mois)
- ↳ Tout le reste du temps en stage en entreprise

Modalités pédagogiques

En présentiel avec une alternance entreprise / centre de formation

Formation possible en parcours complet ou par blocs de compétences

Les + de la formation

- Des savoirs et des techniques professionnels
- Programme de formation personnalisé
- Validation possible du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Obtention possible du Certiphyto

Période d'entrée en formation
Quatrième trimestre 2024

Modalités d'accès

Public concerné

- Salarié(e) et professionnels agricoles (contrat pro, CPF, Pro-A...)
- Demandeur(se) d'emploi ou en reconversion professionnelle (Transition Professionnelle)
- Saisonnier(e)

Conditions d'inscription

Etre âgé de plus de 18 ans

Prérequis

Sans prérequis

Modalités de sélection

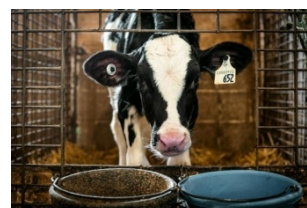
Entretien de motivation avec le Centre de Formation et l'Entreprise

**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Contenu de la formation

MODULES PROFESSIONNELS	BLOC 1	Assurer la traite des animaux Assurer le nettoyage et la désinfection de la salle de traite et la machine à traite Effectuer l'entretien de la machine à traire
	BLOC 2	Assurer l'alimentation du troupeau laitier Gérer les pâturages Assurer l'alimentation des veaux et des autres animaux Conduire les engins agricoles sur route et dans les zones d'élevage Assurer l'entretien des différents espaces de vie
	BLOC 3	Effectuer des opérations de soins sur les animaux Assurer une aide au vêlage après avoir identifié les signes précurseurs de la mise bas Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux



Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec validation totale ou partielle du diplôme par blocs de compétences.

Les évaluations ont lieu à la fin de la formation. Il s'agit d'épreuves sous la forme de mises en situations professionnelles avec entretien d'explicitation.

Le jury de certification est composé des membres des organisations patronales et syndicales de la CPNE de l'Agriculture.

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir

Rémunération : en fonction du statut, prise en charge selon éligibilité (France Travail, ASP, CPF...)

Poursuites de qualification

- ↪ BPREA
- ↪ Certificat de Spécialisation
- ↪ Autres CQP

Débouchés

- ↪ Agent agricole polyvalent
- ↪ Agent polyvalent d'exploitation
- ↪ Agent d'élevage, vacher/ vachère
- ↪ Agent de traite
- ↪ Agent d'élevage laitier bovin



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.08

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/